



---

# LA DETERMINATION SYNDICALE

## PAYE

En novembre 2013, SUD rencontrait la présidente du directoire afin d'exposer ses revendications en vue de la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) à venir.

Cette anticipation avait pour but de permettre à tous les acteurs de sortir la tête haute de cette NAO évitant ainsi à la direction d'agiter un chiffon rouge dont-elle ne mesurerait pas l'impact que cela allait générer face à l'équipe SUD.

Lors de cette rencontre, vos délégués SUD se sont immédiatement aperçus que la direction ressemblerait pendant la NAO à une voiture de course dont l'équipage irait droit dans le mur, le sachant et le voyant venir, mais ne voulant absolument rien faire pour l'empêcher.

Devant cette attitude et ce refus de dialogue social constructif, vos délégués syndicaux SUD décidaient de mener une action "coup de poing" lors de la convention de décembre 2013 devant le Zénith d'Orléans.

A cette occasion, notre organisation syndicale a pu constater, que l'adhésion du personnel (ou prétendue) comme-telle au discours et aux valeurs de l'entreprise, a laissé la place au désenchantement, à la défiance et à l'inquiétude.

Cette action syndicale devant le Zénith d'Orléans nous avait renforcé dans l'idée de durcir le ton afin que soit reconnu le travail et l'investissement de chacune et chacun au travers d'une augmentation de salaire ou d'une prime pour tous.

Trois réunions de négociation s'ensuivirent dans le cadre de la NAO, ne débouchant sur aucune avancée salariale digne de ce nom pour l'ensemble du personnel.

SUD avait pourtant une nouvelle fois ouvert une fenêtre de dialogue social en rappelant une énième fois à la Direction:

- ☛ Les années de fiasco du dialogue social au sein de notre entreprise et en particulier la NAO,

- ☛ Le mépris affiché par celle-ci concernant le code du travail qui pose comme principe dans ses articles L.1134 et suivants que la négociation collective doit être sérieuse et loyale.

C'est dans cet esprit que la direction a voulu passer en force ses propositions **unilatérales et indécentes.**

Si à la convention au Zénith, nous déplorions d'être les seuls à nous manifester, il est satisfaisant de constater que l'intersyndicale SUD, CFDT et SU-UNSA a finalement vu le jour suite aux propositions indécentes de la direction lors des trois réunions de NAO.

L'intersyndicale s'est mise en ordre de bataille dans l'intérêt de tout le personnel. Sous l'impulsion de celle-ci, la direction a consenti à rouvrir la négociation qui s'est traduite par un nouvel échec.

Nous avons également interpellé les membres du COS par courrier sur la situation sociale dégradée et préoccupante, mais ces membres bien-pensants étaient trop occupés à voter, comme un seul homme, les parts variables de la présidente et des membres du directoire pour daigner nous répondre.

**Pour la petite histoire, nous rappelons que la part variable de la présidente (210 000 euros pour l'année 2013), représente environ dix années de salaire de T2, ou plus de 1 000 euros par jour...**

Vous ne rêvez pas, c'est bien notre dirigeante, qui a été décorée dernièrement de la légion d'honneur par le patron de BPCE lui-même (mis en examen pour prise illégale d'intérêts).

Ce sont ces mêmes individus qui prônent un statut de banque coopérative à valeurs humaines allant jusqu'à organiser la semaine de la solidarité...

La présidente, lors du rendez-vous en intersyndicale, en présence du président du COS et du drh, s'est même permise, lors d'une perte de "self contrôle" dont-elle seule a le secret, de reprocher à plusieurs reprises au représentant SUD sa "malhonnêteté intellectuelle" dans la conduite de la négociation.



Si le nouveau plan stratégique est là pour réaffirmer, encore et toujours, la boulimie de la présidente et consorts en matière de résultats commerciaux et financiers contribuant ainsi à la dégradation des conditions de travail, vos délégués syndicaux SUD sont quant à eux bien présents pour les ramener à la raison par tous les moyens légaux, n'en déplaise à Mme la présidente entre autre.

La prime des 700 euros et le passage des salariés du CRC de T2 à T3 apportent la preuve qu'une intersyndicale sérieuse et déterminée conduit à des résultats significatifs, attendus de tous.

Sans attendre, SUD souhaite capitaliser sur cette dynamique et demande l'ouverture de négociations sur :

- ☛ L'égalité de traitement salariale entre les hommes et les femmes,
- ☛ La semaine à 4 jours et demi,
- ☛ Les conditions de travail,
- ☛ La suppression de la part variable, qui doit être remplacée par un élément salarial égalitaire pour tous.

A propos de la légion d'honneur de notre présidente, une petite citation....

**"Les bombes et les décorations tombent toujours sur ceux qui ne les méritent pas (Pierre Desproges)."**

Vos Délégués SUD :

**H. BOUQUIN, R.FRESLON, F. PELLETIER,  
F.PERRIOT, A.QUESNE, P. RIGAUD.**

Orléans, le 25 avril 2014.

